

Position de la Fondation Foyers-Ateliers Saint-Hubert suite à l'article publié par *Le Nouvelliste*

Sion, le 15 octobre 2026 – **Le Conseil de Fondation des Foyers-Ateliers Saint-Hubert réagit à l'article du *Nouvelliste* paru ce jour, qui fait état d'une dénonciation adressée au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture par six personnes anonymes.**

Le Conseil de Fondation et la Direction déplorent ne pas avoir eu connaissance de ce courrier avant la publication de l'article. Celui-ci ne leur a été transmis ni par ses auteurs, ni par les services de l'État, ni par le journal. Le Conseil de Fondation prend acte des affirmations rapportées qui évoquent notamment un management toxique dans un des ateliers, des manquements éthiques et une absence de communication de la part de la Direction. Le Conseil de Fondation conteste vigoureusement en l'état les allégations portées contre Saint-Hubert. De surcroît, il souligne que ces propos ne correspondent pas à ce qui a été déclaré à l'interne.

Le Conseil de Fondation tient à préciser que la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires est totalement assuré et que celui-ci n'est pas concerné par les cas soulevés par les plaignants.

Le Conseil de Fondation réaffirme sa confiance dans la Direction, les cadres ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui accomplissent leur mission avec engagement, dans le respect des valeurs et de la mission de l'institution. Il relève également qu'au cours des quatre dernières années, 88 % des collaboratrices et collaborateurs se sont déclarés majoritairement satisfaits de leurs conditions de travail lors des entretiens de collaboration.

Cadre de travail bienveillant

Consciente que les informations rapportées dans cet article de presse peuvent ébranler les collaboratrices, les collaborateurs ou les bénéficiaires, la Fondation a informé l'ensemble de son personnel ce matin pour lui signifier qu'elle est à disposition pour répondre aux questions et recueillir les remarques ou préoccupations, comme cela est la pratique usuelle dans l'Institution.

Elle informera les personnes concernées des suites données à cette affaire. En outre, elle réaffirme sa volonté de garantir un cadre de travail bienveillant, sûr et respectueux.

Par ailleurs, la Fondation fait régulièrement l'objet d'audits menés par les services de l'État, avec lesquels elle entretient des échanges réguliers et constructifs. En avril 2026, le Service de protection des travailleurs et des relations du travail du canton du Valais a procédé à une évaluation globale du centre d'ateliers protégés de Sion. L'Inspection du travail a notamment examiné les dispositifs existants en matière de risques psychosociaux. Le rapport du Service a été communiqué aux collaboratrices et collaborateurs des ateliers de Sion. En septembre 2026, à la suite d'un audit global du secteur socioprofessionnel de l'institution, un rapport d'évaluation de la Suva a souligné de manière positive les mesures mises en œuvre en matière de santé et de sécurité au travail.

La Fondation Foyers-Ateliers Saint-Hubert est une institution sociale de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour objectif d'offrir un cadre professionnel et éducatif adapté à des personnes adultes présentant un handicap léger à moyen — physique, psychique, mental ou sensoriel, ou des troubles légers du spectre de l'autisme — et reconnues invalides au sens de la loi fédérale du 19 juin 1959 sur l'assurance-invalidité.

La Fondation réunit 430 personnes : 320 bénéficiaires et près de 110 collaboratrices et collaborateurs d'encadrement. Elle promeut des valeurs d'intégration, de responsabilité individuelle, d'entrepreneuriat social, d'aide et de soutien à son public cible, en lien avec l'évolution des politiques sociales nationale et cantonale. Présente dans l'ensemble du Valais romand, elle a son siège à Sion.

La Fondation est certifiée ISO 9001, ISO 14001, Valais Excellence et Critères de qualité requis des institutions sociales latines. Elle a fêté, en août 2026, ses 65 ans.

Pour tout contact :

René Quiros, Président du Conseil de Fondation, 027 324 08 18

Patricia Meylan, Vice-Présidente du Conseil de Fondation, 027 324 08 19

Fabrice Rapillard, Directeur de la Fondation, 027 324 10 51